Syndicat des Personnels de l'Education en Guadeloupe

Élections professionnelles CSA-MESR, CSA-UA, CSA spécial université des Antilles pôle Guadeloupe

Scrutin du 3 au 10 décembre 2026

Personnels administratifs, enseignants, d'encadrement, techniques, Titulaires, stagiaires, non-titulaires

Du 03 au 10 décembre 2026, vous êtes tous appelés à élire vos représentants à plusieurs instances qui décident de votre carrière. Le SPEG sera présent pour vous défendre au Comité Social d'Administration Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CSA-MESR), au Comité Social d'Administration de l'Université des Antilles (CSA-UA) et Comité Social d'Administration spécial de l'Université des Antilles Guadeloupe (CSAs-Guadeloupe). Ce vote vous concerne directement quelque-soit votre corps ou catégorie.

UNE GESTION OPAQUE ET ARBITRAIRE DEPUIS TROP LONGTEMPS

Le SPEG dénonce, la gestion de carrière des personnels calamiteuse, la dégradation continue de la qualité de vie et des conditions de travail, la recrudescence des risques psycho-sociaux parfois orchestrés par certains supérieurs hiérarchiques, le blocage de l'évolution de carrière par le refus de faciliter l'accès à la formation, l'opacité des promotions sans barème ni critères objectifs. Voilà le quotidien que trop d'entre vous subissent.

Depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le remplacement progressif des Comités Techniques (CT) et Comités d'hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) par les CSA a fait reculer nos droits collectifs et laissé la place à l'arbitraire dans l'avancement, le changement de grade et les mutations. Un syndicat crédible, pleinement associé aux décisions devient souvent le seul rempart pour faire respecter vos droits. De plus la réforme de la formation initiale des enseignants et des conseillers d'éducation déplace les concours de recrutement au niveau fin ce licence (L3). Cette transformation impacte fortement les universités et plus précisément les INSPÉ. Le SPEG syndicat unitaire de la maternelle à l'université, s'engage à défendre la formation des enseignants comme l'un des parcours prioritaires de notre offre de formation et à valoriser une réelle complémentarité entre les personnels de l'INSPÉ et des UFR.

POURQUOI VOTER POUR LE SPEG AU CSA-MESR

- Pour faire de la qualité de vie et des conditions de travail une priorité réelle de la gestion des personnels
- Pour la défense, d'un enseignement supérieur et d'une formation, parfaitement corrélés aux besoins des territoires, (Formation des personnels de l'éducation, transformation des formations ingénieurs en école d'ingénieur, ect. …).
- Pour une recherche scientifique publique de qualité et un service public de l'enseignement qui garantissent l'égalité pour tous personnels et usagers sur tous les territoires ;
- Pour imposer une vraie transparence et une consultation systématique sur les opérations de mobilité et de promotion, et exiger des critères objectifs et équitables ;
- Renforcer l'écoute et l'accompagnement de tous les personnels en souffrance
- Pour le respect des principes d'indépendance, de liberté d'expression et de donneurs d'alerte des enseignants-chercheurs et chercheurs ; reconnaissance des qualifications notamment disciplinaires et des spécialités.

LE SPEG, UN SYNDICAT POUR TOUS LES PERSONNELS

Un syndicat représentatif, présent dans tous les secteurs de l'Éducation en Guadeloupe : premier degré, second degré, université, administratif. Un syndicat général, fédérateur des analyses, des revendications et des aspirations de tous les personnels. Une organisation de lutte pour la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, quelle que soit leur appartenance syndicale. Notre préoccupation changer le contenu de l'école de la maternelle à l'université pour le rendre plus conforme aux besoins des territoires.

Votez et faites voter pour les listes SPEG

Syndicat des Personnels de l'Education en Guadeloupe